

# Assemblée Générale

du GEPDP

le Samedi 4 fev 78

Salle Dewailly.

- devant une assistance fournie (près de 100 pers)

- présidence d'honneur de la séance :

M. Dessein représentant  
le député maire.

- ① discours du président Rauson  
qui met en évidence le côté désintéressé de GEPDP par rapport aux propriétaires de la Vallée.
- ② mot de M. Dessein adjoint au Maire
- ③ rapport financier (M. Utié)
- ④ rapport moral d'activité (M. Flament)
- ⑤ - présentation des projets de modification des statuts de la Société (M. Dutilleul)  
- adoptés articles par articles  
(voir communiqué à la presse).
- élections au comité 1/3 sortant
- montage audio-viduel de qualité sur la Vallée de la Noye présenté par M. Royer responsable de la "Centrale Ornicar" montrant les différents aspects de ce milieu naturel à préserver tout au long des saisons. (photos)

d'oiseaux de marais, de la flore,  
et de sa faune autre qu'avienne).

⑥ - exposé de M. Claude Dela Roche sur  
les projets d'aménagement du littoral  
Picard.

- film 16 mm sur les différents activités  
du GEPDP depuis ces dernières années.

à 18 heures - la séance fut levée

---

① quelques extraits du discours du  
président Ranson:

--- "Le GEOP est en bonne santé, nous le venons à la lecture des différents rapports, nous faisons partie (comme l'a encore écrit le Recteur Hallett membre de notre Comité d'honneur) de ces organismes sains et désintéressés qui représentent aux yeux des uns une forme de constatation <sup>inquietante</sup>, une réaction de défense de l'espèce humaine même lorsque nous ne prétendons qu'à protéger la flore et la faune".

--- "Notre énergie et notre vitalité sont plus puissantes que jamais. Le tout récent jugement de la Cour d'appel d'Amiens a confirmé le verdict de diffamation - diffamation dont nous avons été victime de la part de ces "profiteurs de la nature" qui veulent en faire une propriété privée. La sentence qui a prononcé la cour est là pour nous confirmer dans nos convictions : la voix de la raison, de la vérité a été reconnue, la diffamation et le mensonge ont été punis comme le demandait maître F. Lecul notre avocat remarquable et dévoué, la justice de notre pays en laquelle nous étions confiants a donc rejeté les projets inavoués de certains, c'est à dire de faire main basse sur la baie et sur la nature.....

--- "Pot de Terre contre pot de fer ont dit certains !  
qu'en est-il advenu ? alors ? le ciment

qui nous unit, le desir ferme et la sincérité de nos actes, ont eu raison de l'acier des fusils et de plombs dont sont encore trop souvent victimes les oiseaux que nous nous efforçons de protéger au même titre que leur environnement qui est aussi le nôtre, le vôtre. Le dernier oiseau abattu au vol, la nuit que le GEPOP a recueilli est malheureusement là pour témoigner de la véracité de ce que nous avançons. ....

--- " Une page est tournée, le GEPOP aura le triomphe modeste, l'énergie consacrée à cet épisode judiciaire au cours de ces 2 longs années n'aura pas été vaine. tournons nous vers l'avenir" ....

--- " Les temps ont changé, de la simple section CPD (Ligue de Protection des Oiseaux) en 1957 est né le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie (GEPOP), nos statuts permettent <sup>ou</sup> nous permettent quelquefois qui une action trop limitée malgré notre affiliation à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature. ....

--- " Nous nous devons, comme le propose votre comité qui a délibéré sur la question, d'intensifier notre action en profondeur, afin de faire mieux entendre notre voix, au sein des sphères responsables de notre région et notre pays. et c'est en ce sens.

que vous aurez tout à l'heure à vous  
prononcer".....

"Le GEPOP est plus vivant que jamais,  
je dirai même qu'il est en train de se  
faire une nouvelle jeunesse".....

... "Je vous fais confiance pour mener à  
bien les objectifs nobles et désintéressés  
que nous poursuivons ensemble depuis plus  
de 10 ans maintenant."

② rapport de M. Dessein.

La Municipalité <sup>et soutenait.</sup> appréciait le  
travail et les efforts de la société  
et ceci d'autant plus aisément  
que les <sup>certaines</sup> buts <sup>poursuivis</sup> par la municipalité  
allaient également dans le même  
sens c'est à dire l'amélioration du  
cadre de vie, et de notre environnement.

malheureusement  
par suite de notes  
mais ce fut très bref et  
dans ce sens!

③ Le compte-rendu financier fait apparaître  
un budget bien équilibré bien géré -  
recettes provenant tout d'abord de adhésions  
des subvention - ville  
- département  
- dons autres  
nette augmentation  
cette année.

depenses frais de triage, publication  
et d'envoi  
et matériel pour les expositions  
(demande de subventions  
à la jeunesse et sports auprès  
de laquelle le GEPOR a été agréé).

adopté

④ Compte rendu moral des activités:

- M. Flament vice président n'a pas eu  
beaucoup de difficultés à faire la preuve  
de la vitalité du GEPOR. un bref  
aperçu des multiples activités - suffit
- 14 sorties d'initiation à l'ornithologie  
à Amiens, dans les environs et  
dans l'oise où la section locale est en place  
depuis 1 an.
  - 6 grands sorties ornithologiques  
sur le littoral, dans la Vallée de la Somme  
et dans de biotopes variés de la Picardie  
comme la vallée de Ervissous.
  - une exposition itinérante qui continue son  
periple dans le département (Roya Albert, Billy  
Bismarck etc...) (Roya Albert, Billy  
Bismarck, Abberville)

- des séries projections débats sur la Nature  
ou les moyens d'étude etc...

- une opération nationale "mer propre"  
en juin 77 lancée à l'initiative du  
GEPDP.
- une action contre le tir au pigeon vivant  
qui s'est terminée par l'arrêt préfectoral  
interdisant cette pratique dans notre  
département
- une exposition au Musée de Picardie  
"d'oiseau dans la cité" qui a connu  
un grand succès (des milliers de visiteurs).  
qui a fait participer de nombreux scolaires  
à la réalisation même du "ciel de la cité"  
800 modèles d'oiseaux au vol ont été  
ainsi confectionnés par les enfants  
des écoles -

5

- modification de la signification  
du sigle GEPDP

qui devient

Groupe : "Environnement - Protection  
et Ornithologie" en Picardie

et sa conséquence : la modification  
des statuts.

→ cf. feuille  
"Communiqué à la presse"

- exposé de M. C. Delahoche <sup>vice président</sup> sur les projets  
d'aménagements de la côte Picarde.

6

Après avoir décrit, situé géographiquement et écologiquement notre littoral et après en avoir mentionné toutes les caractéristiques écologiques qui font de ces lieux uniques pour notre pays, notre région et tous ceux qui y vivent (faune - flore et hommes), une zone fragile à préserver pour les générations futures, M. Delahoche a fait part des différents projets (cartes à l'appui) relatifs au S.D.A.U. et qui mûrissent actuellement comme à l'O.R.E.A.P.

L'analyse approfondie de tous ces projets qui mettent pourant en avant des arguments relatifs à la protection des sites naturels montre qu'à plus ou moins long terme ce que l'on aura voulu préserver, faute de moyens ou de mesures efficaces, se réduira comme peau de chagrin ou aura totalement disparu ce qui ne vaudra plus alors la peine de s'en occuper ! ... et ainsi ces trésors naturels seront définitivement rayés de la carte au profit de la pénétration humaine.

A ce sujet, le G.E.P.O.P qui étudie la question depuis plusieurs années va très bientôt faire le point sur ses analyses et projets sous forme d'une publication qui il se proposera de diffuser auprès des élus locaux et responsables concernés par ces projets.